



C'est le forcing absolu. La course contre la montre pour arrêter l'irréparable, du moins limiter les dégâts dans un combat qui dure depuis déjà 2007.

Au cœur de la bataille, trois textes qui vont impacter négativement l'exercice du journalisme en terre marocaine. Les projets de statut du journaliste professionnel et du Conseil national de la presse –les deux textes sont actuellement devant la commission parlementaire de l'information- en plus de celui du Code de la presse qui n'a pas encore été adopté en Conseil de gouvernement, sont désormais un enjeu de pouvoir pour Mostafa El Khalfi, le ministre de la Communication qui, à l'évidence, ne veut pas achever son mandat sans faire passer ses textes régissant une profession et un secteur en attente d'un code depuis trop longtemps.

La bataille a bel et bien commencé entre El Khalfi et la profession. Et contre toute attente, ce n'est pas le Syndicat national de la presse marocaine qui mène le combat mais la Fédération marocaine des éditeurs des journaux. Cette instance que préside Noureddine Miftah a sonné le tocsin de la mobilisation et multiplie les actions de lobbying sous la Coupole. «Pas question que le statut du journaliste professionnel et le projet du Conseil national de la presse passent en l'état. Dans nos négociations avec le ministre de la Communication, nous n'avons cessé de demander que les trois textes, c'est-à-dire le statut du journaliste professionnel, le Conseil national de la presse et le Code de la presse fassent partie d'un seul et même package. C'est loin d'être le cas. Entre ce que prévoit le CNP et ce que dispose la loi sur la presse, le journaliste marocain ne peut être que victime de la double peine », fait remarquer ce membre de la FMEJ.

Intérêts de la profession ou calculs partisans ?

Résultat, une centaine d'amendements ont été présentés par les groupes parlementaires et en particulier par celui de l'Union socialiste des forces populaires en l'absence d'une position officielle du Syndicat national de la presse marocaine. Du jamais vu pour les journalistes, habitués jusque-là à un syndicat poil à gratter de tous les ministres de la Communication qui se sont succédé. «Nous avons au moins pu faire écarter l'une des prérogatives du Conseil national de la presse : le retrait de la carte de la presse », soupire ce journaliste membre du bureau du SNPM. La défense des intérêts des professionnels de la presse est-elle victime de l'absence de frontières entre exercice professionnel et action partisane ? Le président du SNPM est également membre du comité exécutif de l'Istiqlal et député. Les calculs partisans l'emportent-ils sur les intérêts de la profession ? « On sait aujourd'hui que tout se règle dans les coulisses du Parlement entre M. El Khalfi et M. Bekkali. D'ailleurs, le SNPM est devenu le meilleur argument de vente du ministre de la Communication. Bref, c'est sa caution morale », nous apprend une figure de la FMEJ, cette fédération qui représente pas moins de 72 journaux.

Mais la véritable pomme de discorde réside dans les dispositions du projet de Code de la presse qui a été mis en ligne sur le site du secrétariat général du gouvernement sans être

soumis à la validation du Syndicat national de la presse marocaine ni à celle de la Fédération marocaine des éditeurs de journaux. Cette version de la loi sur la presse est accompagnée d'amendements du Code pénal où les sanctions concernant les journalistes sont aggravées. « Pour la première fois de l'histoire du Maroc, le code pénal désigne expressément presse écrite et presse électronique. Les peines privatives de liberté côtoient de nouvelles sanctions comme la déchéance des droits politiques, civils et familiaux des journalistes. C'est une atteinte à la liberté de presse qui n'a jamais vu son pareil ! », s'exclame cette journaliste professionnelle.

Des journalistes déchus de leurs droits familiaux !!

Autre nouveauté dans le projet de Code de la presse de Mostafa El Khalfi, l'idéologie islamiste y fait son entrée. L'interdiction de la publicité relative à l'alcool et aux jeux de hasard s'étend à la presse écrite et celle électronique. Un pari que veut remporter le ministre islamiste de la Communication et réputé être l'un des idéologues du PJD. « Il veut marquer de son empreinte le Code de la presse. Y laisser les traces de l'idéologie que le parti de la Lampe défend. On ne peut pas laisser faire en tant que profession qui a besoin de publicités et d'annonceurs pour ne pas mettre la clé sous la porte. Mais le plus grave dans tout cela, c'est que l'objectif est purement idéologique », soutient cet adhérent de la FMEJ.

L'opposition a été sensibilisée à cette nouvelle tentative de Mostafa El Khalfi d'islamiser le Code de la presse. Des partis de la majorité ont été eux aussi approchés. La FMEJ est sur tous les fronts avant que le projet de Code de la presse ne soit présenté en Conseil de gouvernement

Du côté du Syndicat national de la presse marocaine, on dit attendre de recevoir la version finale du projet de Code de la presse. C'est ce qu'a annoncé ce lundi 14 décembre le ministre de la Communication au président du SNPM, Abdallah Bekkali, lors de la signature de la convention portant sur la subvention accordée aux œuvres sociales du SNPM par le ministère de tutelle.

Une manière d'acheter la paix syndicale surtout lorsque l'on sait que si le projet de Code de la presse n'est pas adopté en décembre par le Conseil de gouvernement, il passera à la trappe de cette législature.

[Joomla SEO powered by JoomSEF](#)